

## **Deuxième rencontre internationale pour une culture de paix Château de Figueres**

### **De la prévention des conflits à l'usage de la force comme ultime recours**

19-20 novembre 2004

**Intervention de Jean-Marie MULLER (\*)**

**Le rôle des civils et des militaires dans la prévention et la résolution des conflits**

Chers amis,

La première question qui nous est posée est de savoir ce que nous voulons défendre. Pendant des siècles, les peuples et les nations se sont organisés pour défendre leurs frontières contre l'agression d'un ennemi extérieur dont nous supposons qu'il menaçait de nous envahir. Le mot d'ordre des responsables politiques et des chefs militaires était ainsi formulé : "L'ennemi ne passera pas !" Si j'ai bien compris, la forteresse de Figueres qui abrite aujourd'hui nos débats a été construite pour défendre la population locale contre une agression de l'armée française. Je n'ai aucun titre pour vous présenter des excuses pour les incursions de l'armée napoléonienne sur votre territoire, mais je puis du moins ne pas donner d'excuses à Napoléon... Et je puis aussi vous assurer que les Français ont définitivement renoncé à toute volonté d'agression de la Catalogne. Vous pouvez ainsi décider en toute sérénité de convertir définitivement cette forteresse militaire en château de la paix...

Aujourd'hui, ce que nous devons défendre ce sont les valeurs de la démocratie qui fondent le respect des droits de l'homme, de tout homme et de tous les hommes. Ce sont les valeurs de la civilisation qui reconnaissent l'égale dignité de tout être humain. En France, nous disons encore qu'il nous faut défendre les valeurs de la République, mais je ne sais pas comment cela se traduit en espagnol. Peut-être est-ce plus facile de le traduire en catalan... Ces valeurs sont inscrites sur les Euros français : Liberté, Égalité, Fraternité... Nous serons encore d'accord pour dire que nous devons défendre la paix, celle-ci étant caractérisée non seulement par l'absence de la guerre mais par la présence de la justice... Ce devoir de défense concerne tous les citoyens, qu'ils soient militaires ou qu'ils soient civils...

Ainsi, ce que nous devons défendre, ce n'est plus le territoire de la géographie mais le territoire de la démocratie. Ce qui garantit la démocratie, ce n'est pas un État fort mais l'État de droit. Celui-ci n'est pas constitué seulement par les valeurs de la démocratie, mais par les *institutions* de la démocratie qui incarnent et historicisent ces valeurs. L'État de droit est un équilibre institutionnel fragile qui risque toujours d'être rompu. Les menaces qui pèsent sur l'ordre

démocratique sont d'abord engendrées par des idéologies fondées sur la discrimination et l'exclusion. Qu'il s'agisse du nationalisme, du racisme, de la xénophobie, de l'intégrisme religieux ou du libéralisme économique exclusivement fondé sur la recherche du profit au détriment des droits des travailleurs, ce sont ces idéologies qui menacent la démocratie. Dès lors, promouvoir et défendre la démocratie - ces deux démarches se renforcent l'une l'autre et doivent être entreprises ensemble -, c'est d'abord lutter contre ces idéologies dont les germes prolifèrent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la société. Ces idéologies, en effet, ne connaissent pas de frontières.

Les idéologies anti-démocratiques sont toutes liées à l'idéologie de la violence. Elles n'hésitent jamais à proclamer que la violence est nécessaire et légitime dès lors qu'elle est mise à leur service. C'est pourquoi, en définitive, la menace contre la démocratie est toujours celle de la violence et, par conséquent, la défense de la démocratie est toujours une lutte contre la violence.

Les menaces qui pèsent sur la démocratie ne s'expriment pas seulement par la diffusion d'idées perverses qui minent les principes de la démocratie, elles se manifestent aussi et surtout par l'organisation d'actions qui visent à déstabiliser les institutions de la démocratie. La lutte contre ces idéologies ne saurait donc se réduire à un débat d'idées, elle doit être un combat. Il revient donc à tous les citoyens qui restent attachés à la démocratie de se mobiliser, de se rassembler et de s'organiser pour résister.

Les grandes violences de l'histoire - les guerres, les massacres et les génocides - ne sont pas naturelles ni spontanées. Elles ont été pensées et organisées. Les haines et les passions qui les ont accompagnées ont été engendrées par des propagandes idéologiques et des constructions politiques. La part de l'irrationnel, qui a orienté le comportement des individus vers le meurtre, a été préparée par des constructions rationnelles. C'est parce qu'aucune force politique n'a été en mesure de s'opposer à temps à ces constructions que ce qui était devenu inévitable est venu créer l'irréparable.

Dans le nouveau paysage géostratégique engendré par la révolution anti-totalitaire de 1989, la défense des droits de l'homme, de la justice, de la démocratie et de la paix appelle les États et les citoyens à de nouvelles missions. Il ne s'agit plus de défendre un territoire national qui n'est plus directement menacé par une armée d'envahisseurs, mais d'intervenir sur d'autres territoires pour faire face à des crises et à des conflits qui portent gravement atteinte aux droits de l'homme et aux valeurs de la démocratie. Dès lors, la politique de défense des États démocratiques se voit assigner comme objectif principal la prévention des crises et la gestion des conflits qui surviennent sur des théâtres éloignés du territoire national. Désormais, il s'agit pour eux d'intervenir comme une tierce partie pour s'interposer entre les adversaires de ces conflits et tenter d'établir entre eux une médiation qui permette la négociation d'un traité de paix qui garantisse leurs droits respectifs.

Dès lors, la question se pose de savoir par quels moyens il convient de défendre la démocratie. Ici, je voudrais changer la problématique habituelle qui veut définir quel doit être le rôle des militaires et quel doit être celui des civils. Les militaires et les civils sont d'abord des citoyens. Les uns et les autres doivent s'interroger ensemble pour discerner quels sont les meilleurs moyens, c'est-à-dire quels sont les moyens les plus efficaces, pour promouvoir et défendre la démocratie. Cette nouvelle problématique pose alors la question de savoir s'il faut mettre en œuvres des moyens militaires ou des moyens civils, des moyens armés ou des moyens non-armés, des moyens violents ou des moyens non-violents. Ainsi, je voudrais faire porter le débat non pas sur les personnes, mais sur les méthodes et sur les stratégies. Si nous parlons des militaires et des civils comme deux catégories séparées, nous risquons de nous opposer les uns aux autres, chaque partie cherchant des arguments pour récuser les arguments de l'autre partie. Nous risquons de nous situer les uns contre les autres et de nous enfermer ensemble dans une polémique qui cherche à savoir qui sont les bons et qui sont les méchants. Par le passé, c'est souvent de cette manière que s'est développé le débat entre les militaires et les "non-violents". L'enjeu de notre rencontre est précisément de sortir de cette impasse. Une autre impasse serait de nous en tenir à proclamer je ne sais quelle "complémentarité" entre les militaires et les civils. Ce serait là une solution de facilité qui voudrait contenter tout le monde, mais qui occulterait les vraies questions,

En réalité, les bons militaires n'aiment pas la guerre, tandis qu'il existe des civils qui l'aiment bien. Pour prendre un exemple dans l'actualité récente, il semble bien que dans l'entourage du président des États-Unis ce soient des civils et non pas des militaires qui l'ont poussé à faire la guerre en Irak. On nous a dit que parmi les membres du gouvernement américain, c'était le Secrétaire d'État, Colin Powell, un ancien général, qui était le plus réservé sur l'opportunité de faire cette guerre. Aujourd'hui, c'est un civil, une femme, Madame Rice, qui occupe ce poste et tous les commentateurs politiques ont souligné qu'elle était partisane d'une ligne beaucoup plus dure que celle soutenue par l'ancien militaire... Non, décidément, il n'y a pas, d'un côté, les méchants militaires, et, de l'autre, les bons civils !...

Pour la clarté de nos débats, il est essentiel de bien distinguer la notion de force et celle de violence, alors qu'elles se trouvent trop souvent confondues. Les moyens de l'action militaire constituent un recours à la violence, tandis les moyens de l'action non-violente constituent un recours à la force. Et la violence est toujours une contradiction par rapport aux valeurs de la civilisation que nous voulons défendre. Dans un texte publié en France par l'État-major de l'armée de terre en janvier 1999, intitulé *L'exercice du métier des armes dans l'armée de terre*, il est écrit : "L'usage de la force - mais il aurait fallu écrire l'usage de la violence -, opposé à une violence qui peut être sans limite, obéit à un principe d'efficacité au nom duquel tous les moyens mis en œuvre, tous les savoir-faire, toutes les énergies doivent concourir au succès. La "mission", dans son esprit, est toujours à exécuter "coûte que coûte". Mais, dès lors que cet usage se traduit de fait par

la destruction et la mort, il s'oppose à une exigence véritablement fondatrice qui est celle de nos sociétés dont le soldat n'est que le délégataire : le respect absolu de la personne humaine, notamment de sa vie. Cette contradiction, véritable paradoxe de l'état militaire, qui fait écho à sa spécificité, ne peut être esquivée." Ce texte est important, car il reconnaît explicitement la "contradiction" qui existe entre l'usage des armes et l'exigence de non-violence envers la personne humaine.

Carl von Clausewitz<sup>1</sup> nous propose une "philosophie de la guerre" ; il présente sa réflexion comme une "élaboration philosophique de l'art de la guerre". Selon lui, l'essence de la guerre est d'être un "duel" et "son dessein *immédiat* est *d'abattre* l'adversaire, afin de le rendre incapable de toute résistance". La guerre est donc l'affrontement de deux volontés par les moyens de la violence, chacun des deux adversaires ayant l'intention délibérée d'imposer sa volonté à l'autre.

Mais la guerre résultant d'un conflit politique entre deux gouvernements, son objectif est donc politique. "La guerre, affirme Clausewitz, est une simple continuation de la politique par d'autres moyens." En affirmant cela, le général prussien ne voulait pas signifier, comme on le laissa parfois entendre, que la politique était déjà la guerre, mais, tout au contraire, que la guerre devait être encore une action politique. "Si l'on songe, écrit-il, que la guerre résulte d'un dessein politique, il est naturel que ce motif central dont elle est issue demeure la considération première qui dictera sa conduite." "La guerre, précise-t-il encore, n'est pas seulement un acte politique, mais un véritable instrument politique, une poursuite des relations politiques, une réalisation de celles-ci par d'autres moyens. (...) L'intention politique est la fin, tandis que la guerre est le moyen, et l'on ne peut concevoir le moyen indépendamment de la fin." Plus précisément, la guerre est une continuation de la politique par d'autres moyens que ceux de la diplomatie : le gouvernement "livre bataille au lieu d'écrire des notes". "La conduite de la guerre, écrit encore Clausewitz, est donc dans ses grandes lignes la politique elle-même, qui saisit l'épée au lieu de la plume sans cesser pour cela de penser d'après ses propres lois." Les nouveaux moyens de la guerre ne doivent être qu'un "appoint", car "la guerre elle-même ne fait pas cesser les relations politiques". Dans cette perspective, Clausewitz estime que, dans l'élaboration des plans d'une guerre, la préoccupation majeure des gouvernements doit être de "subordonner le point de vue militaire au point de vue politique".

Mais peut-on soutenir, comme le fait Clausewitz, que la guerre est un simple moyen de continuer la politique ? En réalité, en affirmant, d'une part, que "la guerre est un acte de violence" et, d'autre part, que "la guerre est un acte politique", Clausewitz énonce une contradiction irréductible. Car le recours à la violence ne peut signifier qu'un échec de la politique dont tout le projet est précisément de construire et de maintenir, dans la cité d'abord, mais également au-delà de ses portes, un ordre qui ne doive rien à la violence. La politique et la guerre sont fondamentalement anti-nomiques (le mot anti-nomie, du grec *anti*, anti, et *nomos*, loi, désigne une

---

<sup>1</sup> Carl von Clausewitz, *De la guerre*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1955.

contradiction entre deux lois), c'est-à-dire que les lois de la guerre sont contraires aux lois de la politique. Au demeurant, Clausewitz a conscience de cette antinomie et il parle de la "contradiction qui existe dans la nature de la guerre par rapport aux autres intérêts humains, individuels ou sociaux". Mais, dès lors, la guerre ne peut pas être une continuation de la politique, elle est une interruption de la politique. Au moment même de la déclaration de guerre, la politique cède le terrain à la violence et celle-ci l'occupera tant que durera la bataille. Dans le meilleur des cas, la politique ne reprendra ses droits qu'au moment de l'armistice, lorsque les armes cesseront de parler et que les adversaires viendront s'asseoir pour parler à la même table de négociations.

Il serait intéressant d'analyser la guerre d'Irak à la lumière des principes énoncés par Clausewitz. Monsieur Bush prétend rétablir la démocratie en Irak en faisant la guerre, mais, en réalité, on le voit tous les jours, les moyens de la guerre qu'il met en œuvre sont en totale contradiction avec les valeurs de la démocratie. Ce n'est pas la démocratie qui prévaut en Irak, mais le chaos. Sur le terrain, le moyen de la guerre efface toute politique.

Selon les doctrines de la guerre juste, l'usage de la violence des armes doit être *l'ultima ratio*, le dernier recours. La guerre, nous dit-on, n'est légitime que lorsque tous les autres moyens ont été employés et qu'ils ont tous échoué. Mais, en réalité, ces doctrines ignorent tout des moyens offerts par la stratégie de l'action civile non-violente. Ainsi, paradoxalement mais sûrement, les militants de la non-violence, en voulant étudier tous les autres moyens de l'action non-violente, prennent beaucoup plus au sérieux les doctrines de la guerre juste que ne l'ont fait jusqu'à présent les militaires eux-mêmes. Dès lors que nos sociétés n'investissent que dans la préparation des moyens militaires, lorsqu'un conflit survient, seuls ces moyens sont à la disposition des décideurs politiques pour agir. Et ces moyens sont employés sans qu'on ait essayé d'autres moyens. La pensée stratégique semble donc enfermée dans la logique du "tout militaire", comme s'il allait de soi que seule la contre-violence peut être efficace pour lutter contre la violence et rétablir la justice. Ainsi, ce que nous demandons c'est qu'on prenne enfin au sérieux la doctrine de la guerre juste et qu'on investisse dans la préparation des autres moyens que propose la stratégie de l'action non-violente. Et je dirais que les militaires devraient être les premiers à exiger cela des pouvoirs politiques.

Dans le préambule de la Charte de l'ONU, "les peuples des Nations Unies" affirment précisément leur résolution à "préserver les générations futures du fléau de la guerre" et à "créer les conditions nécessaires au maintien de la justice". L'article 1 du premier chapitre précise ainsi le but de l'organisation : "Maintenir la paix et la sécurité internationales et à cette fin : prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écartier les menaces sur la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix, et réaliser, *par des moyens pacifiques*, conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations, de caractère international, susceptibles de mener à une rupture de la paix." Donc, là encore, il s'agit de prendre au sérieux la charte de l'ONU et de rechercher quels

sont ces "moyens pacifiques" qui doivent être employés pour préserver les hommes du "fléau de la guerre".

Ce que Gandhi a montré, non seulement par la parole mais aussi par l'action, c'est que, si la violence est préférable à la lâcheté, la non-violence est une attitude plus courageuse que la violence. "Je crois vraiment, affirme-t-il en 1920, que là où il n'y a que le choix entre la lâcheté et la violence, je conseillerais la violence. (...) C'est pourquoi je préconise à ceux qui croient à la violence d'apprendre le maniement des armes. Je préférerais que l'Inde eût recours aux armes pour défendre son honneur plutôt que de la voir, par lâcheté, devenir ou rester l'impuissant témoin de son propre déshonneur. Mais je crois que la non-violence est infiniment supérieure à la violence, que le pardon est plus humain que le châtement. (...) La non-violence est la loi de l'espèce humaine comme la violence est celle de la brute. (...) La dignité de l'homme réclame de lui l'obéissance à une loi supérieure, - à la puissance de l'esprit." Cette réflexion de Gandhi me semble très importante. L'idéologie dominante voudrait nous enfermer dans une position où nous n'aurions que le choix entre la lâcheté et la violence. Souvent, les hommes sont violents pour ne pas apparaître lâches à leurs propres yeux et, plus encore aux yeux des autres. Ce que Gandhi nous montre, c'est que nous n'avons pas le choix entre la lâcheté et la violence, mais entre la lâcheté, la violence *et la non-violence*. C'est à chacun, en définitive, de prendre ses responsabilités. Mais il faut nous donner les moyens de pouvoir choisir la non-violence. La philosophe Simone Weil nous propose deux maximes très suggestives : "S'efforcer de devenir tel qu'on puisse être non-violent. (...) S'efforcer de substituer *de plus en plus*, dans le monde, la non-violence *efficace* à la violence." Ce n'est pas seulement un choix personnel, c'est aussi un choix de société.

Il existe une histoire des résistances civiles non-violentes. Il nous appartient d'étudier cette histoire et d'en tirer les enseignements pour agir aujourd'hui. Désormais, la défense de la démocratie qui incombe aux sociétés démocratiques, c'est principalement d'intervenir sur d'autres territoires pour faire face à des crises et à des conflits qui portent gravement atteinte aux droits de l'homme et aux valeurs de la démocratie. Dès lors, la politique de défense des États démocratiques se voit assigner comme objectif principal la prévention des crises et la gestion des conflits qui surviennent sur des théâtres éloignés du territoire national. Désormais, il s'agit pour eux d'intervenir comme une tierce partie pour s'interposer entre les adversaires de ces conflits et tenter d'établir entre eux une médiation qui permette la négociation d'un traité de paix qui garantisse leurs droits respectifs. La question qui se pose alors à tous les citoyens, c'est de savoir quelles sont les formes d'intervention qui sont les plus pertinentes pour agir avec efficacité.

L'hypothèse de travail que nous devrions tous accepter sans trop de difficulté c'est d'énoncer le postulat suivant : si la non-violence est possible, elle est préférable. Et si la non-violence est préférable, il faut alors en étudier les possibilités. C'est pourquoi la question qui veut être posée lors de ce colloque est de savoir s'il n'existerait pas des formes d'intervention civile non-violente

qui permettraient de faire face aux crises et aux conflits locaux qui surviennent sur tel ou tel territoire, et cela sans préjuger de la légitimité et de la possibilité des formes d'intervention armée.

Notre démarche veut être pragmatique : nous ne saurions affirmer a priori qu'il existe, quelle que soit la situation, une forme d'intervention civile susceptible d'apporter une solution non-violente aux conflits qui surgissent ici ou là. Notre hypothèse de travail est tout autre : il s'agit, à partir de l'analyse de chaque situation concrète, d'étudier les possibilités d'intervenir, sur les lieux mêmes des crises, des conflits et des affrontements, par d'autres moyens que les armes, afin de prévenir, réduire et, autant que possible, faire cesser la violence, créant ainsi les conditions d'une solution politique du conflit. En d'autres termes, il s'agit d'étudier la "faisabilité" de formes d'intervention civile non-violente. Au demeurant, tout le monde s'accorde pour reconnaître que l'intervention militaire n'est pas toujours possible et que, lorsqu'elle paraît possible, elle n'est de toute façon pas suffisante. Plus que cela, de nombreux observateurs, et parmi eux plusieurs militaires, ont souligné que les opérations de maintien ou de reconstruction de la paix nécessitent l'intervention de civils qui puissent accomplir des missions de paix visant à reconstituer le tissu conjonctif de la société déchiré par la guerre et à reconstruire l'État de droit. Pourtant, la communauté internationale et les États n'ont actuellement à leur disposition, pour intervenir, que des corps armés. Dans nos sociétés, les militaires semblent les seuls à être disponibles, préparés et organisés afin pour constituer rapidement des unités d'action capables d'intervenir sur un territoire extérieur.

Depuis de longues années déjà, les volontaires d'organisations non gouvernementales - je pense tout particulièrement aux Brigades de Paix Internationales - sont présents sur les lieux de conflits régionaux et s'efforcent, à la mesure de leurs moyens extrêmement limités, d'apporter leur contribution au rétablissement de la paix par la mise en oeuvre de méthodes d'action non-violentes d'interposition, de médiation et d'éducation. Ces différentes expérimentations sont riches d'enseignement et montrent la faisabilité de l'intervention civile sur le lieu des conflits, alors même que les combats n'ont pas encore cessé.

Les organisations inter-gouvernementales elles-mêmes - qu'il s'agisse de l'ONU ou de l'OSCE - ont organisé des interventions civiles pour enquêter sur la situation des droits de l'homme dans les zones de conflit et pour tenter de faire en sorte qu'ils soient mieux respectés. Mais force est de reconnaître que ces interventions civiles de paix n'ont pas été en mesure de déployer les moyens nécessaires à leurs missions. Nos sociétés restent très mal organisées pour faire face à ces nouvelles tâches. C'est l'un des enseignements majeurs de la gestion des derniers conflits régionaux que les États et la communauté internationale ne disposent pas des moyens institutionnels qui leur permettraient d'assumer les missions civiles de maintien et de reconstruction de la paix dont l'importance peut être décisive. Pour pallier à ce manque, il est urgent que les décideurs politiques et les citoyens fassent montre d'une volonté suffisamment forte pour consentir les investissements nécessaires à la mise en oeuvre de tels moyens.

Nous pouvons proposer la définition suivante de la stratégie de l'intervention civile : *une intervention non armée, sur le terrain d'un conflit local, de missions extérieures, mandatées par une organisation intergouvernementale, gouvernementale ou non gouvernementale, venant accomplir des actions d'observation, d'information, d'interposition, de médiation et de coopération en vue de prévenir ou faire cesser la violence, de veiller au respect des droits de l'Homme, de promouvoir les valeurs de la démocratie et de la citoyenneté et de créer les conditions d'une solution politique du conflit qui reconnaisse et garantisse les droits fondamentaux de chacune des parties en présence et leur permette de définir les règles d'une coexistence pacifique.*

Il est dans la nature même d'une intervention civile dans une situation de conflit armé ouvert de faire courir des risques majeurs à ceux qui y participent. Une action non-violente ne peut atteindre toute son efficacité que dans la mesure où ceux qui la mettent en oeuvre acceptent d'assumer les risques qui lui sont inhérents. Leur vulnérabilité même face aux dangers est l'un des facteurs de l'efficacité de leur engagement. En quelque sorte, les membres d'une intervention civile se livrent eux-mêmes comme des otages aux mains des belligérants en venant s'interposer entre eux au sein des populations civiles. Pour qu'ils soient en mesure d'affronter ces risques, ils doivent, avant leur départ, suivre une session de formation au cours de laquelle ils apprendront, notamment par des "jeux de rôles", à connaître et à maîtriser leurs émotions et leurs peurs dans des situations de danger. Un accompagnement psychologique doit être prévu lorsqu'ils se trouvent confrontés à une tension particulièrement grande.

Ainsi, le premier objectif à atteindre est d'organiser un programme de formation à la résolution non-violente des conflits qui permette à des volontaires de se préparer dans les meilleures conditions à participer à des missions civiles de paix. Depuis plusieurs années, dans plusieurs pays d'Europe, de nombreuses expériences ont eu lieu en ce domaine. Le plus souvent, elles ont été organisées dans le cadre d'associations militantes et, de ce fait, elles ont souffert d'un manque important de ressources humaines et matérielles. Il convient désormais d'envisager une formation qui bénéficie du concours d'organisations institutionnelles. L'un des dysfonctionnements majeurs de notre société, c'est précisément qu'elle se donne tous les moyens nécessaires pour permettre aux citoyennes et aux citoyens de se préparer à mettre en oeuvre la violence, et qu'elle ne se donne pratiquement aucun moyen pour leur permettre de se préparer à mettre en oeuvre la non-violence. Quand on mesure tous les investissements qui sont faits pour mettre en oeuvre les moyens de l'action militaire et tous les investissements qui ne sont pas faits pour mettre en oeuvre les moyens de l'action non-violente, on mesure ce qu'il est possible de faire en ce dernier domaine.

Le général Cayteano Miro Valls nous a dit tout à l'heure qu'il était un "bénévole rémunéré" pour se mettre au service de la défense de la démocratie et je respecte sa démarche. Le problème, c'est qu'il existe dans chacune de nos sociétés des milliers et des milliers de "bénévoles



rémunérés" par l'État qui sont formés à mettre en œuvre les moyens militaires de l'intervention armée, et qu'il n'y a que quelques dizaines de "bénévoles rémunérés" et quelques centaines de "bénévoles non rémunérés" pour mettre en œuvre les moyens civils de l'intervention non-violente. Mais ne nous y trompons pas: ce ne sont pas les militaires qui sont responsables de cette situation, ce sont les politiques. C'est donc à eux, et principalement aux parlementaires, que revient la responsabilité de prendre les décisions qui s'imposent pour permettre aux citoyens de se préparer à mettre en œuvre sur le terrain des missions civiles de paix. Pour cela, il faudra donner au "volontaire civil" un véritable statut social comparable au statut dont bénéficient les militaires. La paix a un coût et il est de la responsabilité des pouvoirs publics d'assumer ce coût.

Je veux espérer que la tenue de ce colloque permettra à la Catalogne de devenir un laboratoire où seront expérimentées les méthodes de la stratégie de l'action non-violente. C'est un véritable défi. Je veux croire, chers amis de Catalogne, que vous saurez le relever. Je vous fais entièrement confiance.

Je vous remercie de la bienveillance de votre attention.

(\*) Membre-fondateur du Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN), Jean-Marie Muller est directeur des études à l'Institut de Recherche sur la Résolution Non-violente des Conflits (IRNC). Philosophe français, il a publié de nombreux livres sur la non-violence reconnus comme des ouvrages de référence, notamment : *Le principe de non-violence* (Marabout), *Principes et méthodes de l'intervention civile* (Desclée de brouwer), *Gandhi l'insurgé* (Albin Michel) et *Le courage de la non-violence* (Éditions du Relié ; édition espagnole : *El coraje de la no violencia*, Editorial Sal Terrae).